

SON REFUGE EN PARTAGE : PENSER L'HÉBERGEMENT CITOYEN À GRANDE-SYNTHE

TEMPS 1 : ÉCHELLE 1 - LA VILLE

Répondre à l'urgence par la mise en place d'un centre d'hébergement dans une friche industrielle

TEMPS 2 : ÉCHELLE 2 - LES QUARTIERS

Fédérer autour de petits équipements en coeur de quartiers : provoquer les rencontres et former

TEMPS 3 : ÉCHELLE 3 - LES LOGEMENTS

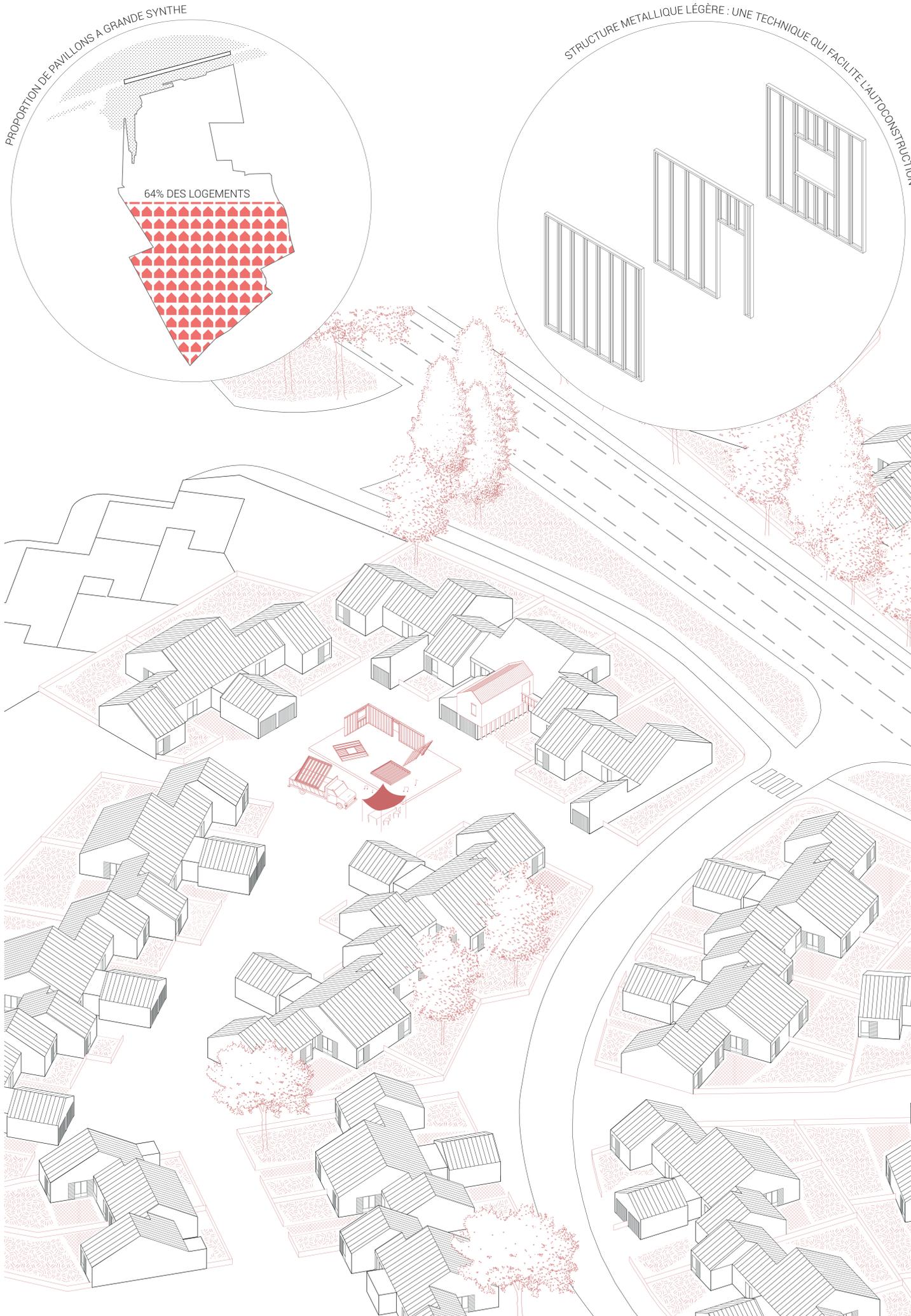
Temps 0

Temps 1: L'accueil

Temps 2: La résilience

« [...] ne peut donner lieu à des poursuites pénales [...] l'aide au séjour irrégulier d'un étranger [...] De toute personne physique ou morale, lorsque l'acte reproché était, face à un danger actuel ou imminent, nécessaire à la sauvegarde de la vie ou de l'intégrité physique de l'étranger, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace ou s'il a donné lieu à une contrepartie directe ou indirecte » - Art 622 - 4. Aide à l'entrée et au séjour irréguliers

TEMPS 2, ÉCHELLE 2 : QUARTIERS PAVILLONNAIRES



UN CHANTIER PARTICIPATIF ET FORMATEUR COMME L'ANNONCE D'UN CHANGEMENT POSSIBLE DANS LE QUARTIER



AUTOCONSTRUCTION ET ADAPTATION